



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020675

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/01/2025 15H31 C:005340 I:05327
V/REF : 992608
V/Email reçu le Lundi 13/01/2025 a 15H31

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 0430
IMMEUBLE : LE BOTTET -430
3/5/7, RUE DU BOTTET
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 25 Février 2025

Référence Marché: M_230409001-1
LOCALISATION : ALLEE 5B BOTTET -
MOTIF : INTERVENIR POUR :
-REPARATION DE FERME PORTE DU 12EME ETAGE
-FIXATION MAIN COURANTE MONTEE ESCALIER
-REMPLACEMENT AIMANT PORTE 5B + REFIXER LES 2 AUTRES
Donneur d'ordre : Mme S GRADANTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 16/01 A 11H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU FERME PORTE AU 2EME ETAGE
REPARATION ET REGLAGE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REFIXATION DE LA MAIN COURANTE IMPOSSIBLE CAR PAS D'ELECTRICITE
A REPROGRAMMER
REPLI DU CHANTIER

LE 10/02 A 08H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
REFIXATION DES 2 AIMANTS DE LA PORTE 5B
REFIXATION DES MAINS-COURANTE DES ESCALIERS DU 10, 12 ET 13EME ETAGE

APRES PLUSIEURS RECHERCHES AUPRES DE NOS FOURNISSEURS, L'AIMANT NE SE
VEND PAS EN PIECE DETACHEE
LE KIT COMPLET EST A REMPLACER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER EMAIL en CC le 13/02/25 a 10H59 stephanie.gradante@semcoda.
DT LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 10H59 _ Env oi CR/AB
LE REMPLACEMENT DE L'AIMANT SEUL EST INTROUVABLE, IL FAUT REMPLACER LE
KIT COMPLET



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020675

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DEVIS A SUIVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,03		46,03
1,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	2	81,84		81,84
3,00	MS00027-Refixation Main Cour./Garde-corp	5	51,15		153,45
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	5	51,15		51,15
TOTAL H.T.					332,47
T.V.A. a 10,00%					33,24
TOTAL T.T.C.En EURO					365,71

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 992608 du 13/01/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

RUE DU BOTTET

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 800 500 du 13/01/2025

THCMEIPCI Tvx hors contra Menuiseries int Partie cne int.

00430-00002 RILLIEUX LA PAPE

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230409001-1

Délai

Date limite exécution : 28/01/2025

Observations

5b bottet

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
MS00022 Réparation de ferme porte du 12è étage graissage des paumelles, pulvérisation de poudre, graphite sur pêne dormant, gâche et canon de serrure, réglage vitesse de fermeture, avec remplacement éventuel du bras, y compris toutes sujétions	1,00	81,85	81,85	8,19	90,04
MS00027 Fixation Main Courante montée escaliers 12è	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00005 Remplacement aimant porte 5b + refixer les 2 autres INTERVENTIONS DIVERSES AU 5 B RUE DU BOTTET A RILLIEUX MERCI	1,00	50,00	50,00	5,00	55,00

Total H.T.	229,05
Total TVA	22,91
Total TTC	251,96

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



Bon de Commande

N° : 992608 du 13/01/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par GRADANTE Stéphanie le 13/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE DU BOTTET 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **13/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 992608